



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

M. le *ministre* BJORNSON propose la première lecture du projet de loi 15 — *Loi sur les franchises/The Franchises Act* — dont l'objet a été indiqué.

---

Présentation et lecture de pétitions :

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de la Santé à s'assurer que les patients qui sont en attente d'hébergement dans un foyer de soins personnels ne soient pas placés dans des collectivités éloignées et à envisager de collaborer avec l'ORS et la collectivité afin d'accélérer la construction et l'agrandissement des établissements de soins de longue durée dans la région. (M. Derksen, S. Bartel, A. Elias et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage sans délai l'élargissement à quatre voies du pont du canal de dérivation de la route provinciale à grande circulation n° 15 pour garantir la sécurité des citoyens manitobains. (R. Joyal, D. Rychlowski, S. Freund et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (C. Robertson, R. Thom, S. Husak et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager l'importance d'ouvrir une clinique dans la région de Weston-Brooklands. (J. Williams, J. Andreas, M. Terlinski et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager d'adopter le tracé est, lequel est moins coûteux, plus court et plus logique, sous réserve des approbations réglementaires nécessaires, afin d'éviter aux contribuables de payer des millions de dollars en cette période économique difficile. (S. Grunle, T. Casavant, S. Bouchard et autres)

---

M<sup>me</sup> la *ministre* MCGIFFORD dépose le rapport annuel des Centres d'apprentissage pour adultes pour l'exercice qui s'est terminé le 30 juin 2009.

(Document parlementaire n° 19)

M. ASHTON, *ministre responsable des Mesures d'urgence*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations dans la province du Manitoba.

M<sup>me</sup> TAILLIEU et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. PEDERSEN, WHITEHEAD, DYCK, JENNISSON et BRIESE font des déclarations de député.

---

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M<sup>me</sup> la *ministre* WOWCHUK demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

La motion principale fait l'objet d'une motion d'amendement proposée par M. MCFADYEN portant qu'elle soit amendée par substitution, au passage qui vient après « Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le présent budget ne tienne pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

a) qu'il impose aux familles manitobaines des tarifs d'eau et d'électricité plus élevés en plus de nombreuses autres taxes déguisées pour que le gouvernement néo-démocrate puisse se permettre trois projets inefficaces qui lui tiennent à cœur :

i. la construction du tracé ouest de la ligne de transport d'électricité à haute tension BiPole III au coût de 640 millions de dollars, malgré l'opposition d'Hydro-Manitoba et au détriment de l'environnement,

ii. le retrait de l'azote des eaux usées de la ville de Winnipeg, une décision qui devrait coûter 350 millions de dollars de plus aux contribuables et qui, selon des scientifiques respectés, pourrait nuire à la santé du lac Winnipeg,

iii. l'imposition d'un permis de conduire amélioré dont les Manitobains ne veulent pas, au coût de 14 millions de dollars;

b) qu'il crée une dette sans fond qui s'élève maintenant à 23,4 milliards de dollars et qui continue de grimper et que les familles manitobaines devront par conséquent travailler plus longtemps à un salaire moindre pour pouvoir rembourser cette dette au cours des années à venir;

c) qu'il fait fi des lois sur l'équilibre budgétaire afin de permettre au gouvernement néo-démocrate d'accumuler un déficit budgétaire énorme totalisant 2,039 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années, mettant ainsi en danger les programmes sociaux tels les soins de santé et l'éducation;

d) qu'il n'a pas su protéger les services de soins de santé de première ligne à l'aide de modèles novateurs de prestation de services, lesquels auraient favorisé les soins préventifs et allégé une lourde bureaucratie;

e) qu'il ne reconnaît pas le rôle important que jouent l'agriculture et les collectivités rurales au sein de l'économie manitobaine;

f) qu'il n'offre aucun plan pour favoriser la création d'occasions et de richesses grâce à des investissements du secteur privé, ce qui aurait permis aux Manitobains et aux Manitobaines de croire que la province pourrait un jour s'acquitter de sa dette et de sa dépendance envers celle-ci et d'entrevoir un avenir plus positif,

**Mardi 6 avril 2010**

---

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

MM. WIEBE et BRIESE, M. le *ministre* ASHTON, M. BOROTSIK ainsi que M<sup>me</sup> BLADY interviennent. M. FAURSCHOU exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et le conserve pour la reprise du débat.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes